

Journal Courrier Laval, paru le 14 avril 2010

La communauté internationale a Laval

-VALÉRIE MARANDA
redactionlaval@transcontinental.ca

Le tout premier Colloque international du Millénaire (CIME) aura lieu au Sheraton Laval du 26 au 29 mai 2010. Le colloque, qui réunira 350 délégués de plus de 25 pays, aura pour thème «L'accès aux droits fondamentaux pour tous face aux Objectifs du Millénaire des Nations Unies (OMD)».

L'hôte de cet événement est la Magnétothèque de Montréal, un ONG produisant des livres sonores adaptés dans la Francophonie. L'organisme montréalais s'est associé pour l'occasion avec PLAC 21 qui œuvre dans les Caraïbes francophones.

Ce premier colloque axera ses discussions sur les personnes ayant un handicap visuel, le décrochage scolaire, le droit des femmes et le problème des mères célibataires.

Vers un monde meilleur

Tout ceci entre dans le cadre des huit Objectifs du Millénaire adoptés par l'ONU en septembre 2000.

Les huit points soulevés par les Nations Unies visent à améliorer la qualité de vie des populations les plus pauvres de la planète. Des résultats sont à atteindre d'ici 2015.

Les objectifs visent à diminuer l'extrême pauvreté, améliorer la santé des femmes enceintes, combattre le VIH, réduire la mortalité infantile, assurer l'accès à l'éducation,

atteindre l'égalité des sexes, mieux protéger l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour contribuer au développement.

Le porte-parole de l'événement, le Dr Mohamed Benkhalifa estime que les objectifs fixés par l'ONU seront atteints «par des partenariats plus étroits [entre les pays]».



La directrice générale de la Magnétothèque, Marjorie Théodore, lors du dévoilement du CIME 2010.
(Photo: Courtoisie)

Les Québécois à l'atteinte des objectifs

La Magnétothèque et PLAC 21 ne limiteront pas leur association à l'organisation de l'événement. Les deux organismes vont faire équipe pour monter des centres locaux de production de livres sonores et de formation à distance.

Le premier Centre Pilote international sera basé en Guadeloupe, dans la ville de Saint-Louis de Marie-Galante. Cependant, d'autres centres seront construits dans les prochaines années si le projet fonctionne bien, a expliqué

Diep Truong, relationniste pour le colloque sur le Millénaire. Les endroits déterminés par la Magnétothèque se trouvent également dans les Caraïbes, notamment en Martinique, à Sainte-Lucie, sur l'île Dominique et à Haïti.

Une partie des 11 000 titres que la Magnétothèque possède déjà sera exportée en Guadeloupe.

«C'est vraiment une première pour la Magnétothèque, tant sur le plan de l'association avec PLAC 21 et sur le plan de l'exportation de matériel», a déclaré Mme Truong.